

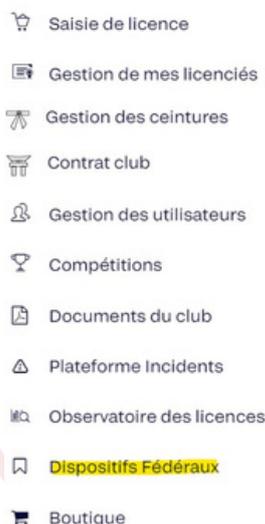
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE FÉDÉRALE 2024 (PROCÉDURE CLUBS)

À l'attention des Président.e.s de clubs,

Dans le cadre de l'AG électorale fédérale qui aura lieu du 17 au 19 octobre 2024, nous portons à votre connaissance que les listes d'émargement des membres délibérants sont élaborées d'après les **contrats club** que vous avez remplis.



En accédant à l'onglet « DISPOSITIFS FEDERAUX » dans votre espace extranet CLUB puis en cliquant sur « AG ÉLECTIVE FÉDÉRALE », vous pourrez visualiser le nom du président de votre club qui a été enregistré.



Pour confirmer l'inscription du représentant de votre club présent, vous devez :

- 1. COCHER la case « inscription »** située à droite du nom.
Ou **AJOUTER UN AUTRE REPRESENTANT** si le président n'est pas disponible.
- 2. VERIFIER l'adresse mail et le numéro de téléphone** de la personne sélectionnée.
(/!\ **Données importantes pour pouvoir voter**)
- 3. VALIDER.**

Dans le cas où le contrat club ne serait pas à jour, il vous appartiendra de nous en informer afin que nous puissions régulariser la situation dans les meilleurs délais.

Il vous appartient de valider le représentant de votre club présent à l'AG
Au plus tard pour le DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2024 – 23h59

Les représentants devront impérativement être titulaires de leur licence FFJDA pour la saison 2024/2025 pour siéger et voter à l'Assemblée Générale.

Pour toute question, merci de contacter le service juridique de la FFJDA :
juridique@ffjudo.com ☎ Lignes directes : 01 40 52 16 37 / 01 40 52 16 32